

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 25 juin 2018

Merci d'insérer



Réforme des APE - Manifestation des organisations syndicales L'Unipso comprend leurs inquiétudes et demande une reprise urgente de la concertation

Les organisations syndicales du secteur non marchand manifestaient ce matin à Namur contre la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi entamée par le Gouvernement wallon. L'Union d'entreprises à profit social (UNIPSO), la confédération des employeurs du Non-Marchand comprend l'inquiétude des travailleurs susceptibles d'être touchés par cette réforme. De leur côté, les employeurs craignent également l'adoption précipitée d'une réforme dont les conséquences pour chaque association concernée restent inconnues et donc très inquiétantes. Pourtant l'UNIPSO avait accepté le dialogue en proposant des solutions notamment pour le calcul des subventions et pour le calendrier de la réforme. Mais le Gouvernement wallon a soudainement suspendu les discussions en cours en approuvant jeudi dernier un projet de texte. L'UNIPSO reste toutefois ouverte à la discussion et demande maintenant une réelle concertation en proposant des solutions pour réussir la réforme.

L'UNIPSO plaide donc pour le maintien d'un **même niveau de subventionnement** pour chaque employeur. Le calcul des subventions doit être équitable. Or, le calcul avancé conduit à des pertes importantes pour les employeurs. Le Gouvernement wallon propose de créer un fonds spécial (« buffer ») de 30M€ pour faire face à *l'éventualité de situations particulières au niveau « micro »*. Cette option **règle quelques situations particulières** mais **ne résout pas la problématique générale**. Les 30M€ proviendraient de la **réduction des subventions de certaines associations**. Elle serait donc mise en œuvre au préjudice d'autres.

L'UNIPSO rappelle qu'elle partage l'objectif d'une réforme APE qui **transfère les postes APE vers les politiques fonctionnelles**. Il est également plus simple pour un employeur d'avoir un seul interlocuteur et une même administration pour la gestion des projets et des subventions (par exemple, un seul rapport d'activité et une seule manière de justifier les subventions).

Ce transfert vers les politiques fonctionnelles doit cependant se faire dans l'objectif de **renforcer l'emploi** et les **politiques essentielles pour la population** (personnes âgées, handicap, petite enfance, aide à la jeunesse, etc). Avec l'Unipso, le gouvernement a la chance de pouvoir compter sur une organisation qui partage l'objectif de fond de cette réforme et qui peut contribuer à son succès ; mais sans concertation rapide et sincère sur les modalités et budgets, cette chance historique et unique sera durablement gâchée. Le Gouvernement veut agir vite ; mais ce n'est que par la concertation qu'il pourra agir bien

Informations : Sophie Coppens, Conseillère communication - sophie.coppens@unipso.be - 0497/42.66.63

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente plus de trente fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul près de **20% de l'emploi total wallon**, soit plus de 12. 000 entreprises en Wallonie et plus de 216.000 travailleurs.